

CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE CONSEILLER(ÈRE) DE VENTE DE PRODUITS NON ALIMENTAIRES ET SERVICES

Diplôme visé : Certificat de Qualification Professionnelle – Conseiller(ère) de vente de produits non alimentaires et services

Emplois ciblés : Employé(e) de produits non alimentaires/Vendeur(euse) de produits non alimentaires, Conseiller(ère) de produits non alimentaires

Objectifs :

Le/la Conseiller(ère) de vente de produits non alimentaires et services intervient dans le cadre de l'accueil, du conseil et la vente de produits non alimentaires disponibles en magasin en réponse à un besoin du client et dans une logique de fidélisation. Il/elle est amené(e) à travailler pour les entreprises de tailles variées de la branche du Commerce de détail et de gros à prédominance alimentaire (hypermarchés, supermarchés, etc.).

Moyens pédagogiques :

- Salles de formation, matériel vidéo et micro-informatique, Internet, supports de cours adaptés, activités médiatisées en ligne, documents numériques.
- Une équipe d'assistance technique et pédagogique à distance,
- Au rythme de l'alternance, l'entreprise et l'organisme de formation s'engagent à veiller à ce que les actions au titre de la période de professionnalisation associent une partie théorique en centre de formation ou animée de façon synchrone via classe virtuelle et une partie pratique en entreprise en relation avec la qualification préparée. *(Pour plus de détails, voir le calendrier en annexe)*
- Supports pédagogiques interactifs : Étude de cas, Quizz interactifs...
- Mise à disposition supports de cours dans votre GED,
- Revue de presse actualisée chaque semaine
- Pédagogie Positive

**Interventions de
formateur(trice)s expert(e)s
dans le domaine du commerce**

Suivi de la formation et évaluations :

- o Tests et entretiens de motivations préalablement à l'action de formation
- o Visites et évaluations en entreprise
- o QCM Interactifs
- o Grilles d'évaluations des compétences
- o Evaluations de formation
- o Epreuves de synthèse basée sur une mise en situation professionnelle

Accessibilité aux personnes handicapées :

ISEAH Formation s'engage à étudier toutes les adaptations nécessaires aux besoins des personnes en situation de handicap, qu'ils soient pédagogiques, matériels ou organisationnels (sur demande par mail à l'adresse info@iseah.fr ou au 03 87 21 99 83).

RÉSUMÉ DE LA CERTIFICATION & INFORMATIONS CLÉS

Accès à la formation :

Prérequis :

Tout demandeur d'emploi sans condition de diplômes souhaitant accéder à la fonction commerciale et occuper un poste selon l'emploi ciblé.
L'apprenant dispose d'un outil informatique et d'une connexion internet.
Offre accessible aux personnes en situation de Handicap avec mesures d'accompagnement spécifique.

Modalités et délais d'accès :

- Par le biais d'un contrat de professionnalisation à l'issue d'un entretien de motivation (délai d'un mois entre la diffusion de l'offre d'emploi et l'entrée en formation).
- Après un parcours de formation continue.

Validation des Blocs de compétences :

- Suivis sous forme d'entretiens avec l'apprenant(e), le conseiller en formation et le tuteur.
- Évaluations propres aux séquences de formation à distance ou en présentielle déclinées par module.

Passerelles et suite de parcours :

Ce Certificat de Qualification Professionnel offre de nombreuses possibilités de poursuite de parcours de formations ou d'études.

Vous pouvez notamment poursuivre votre parcours de formation par un CQP Poissonnier(ière), CQP Boucher(e), CQP Conseiller(ère) de Vente Produits Alimentaires (fruits et légumes, charcuterie et produits fromagers), Titre professionnel Employé(e) Commercial(e), Bac pro Métiers du commerce et de la vente...*

Mais également par un titre professionnel de niveau IV ou V (tel que Conseiller(ère) de Vente ou Manager d'unité marchande)...*
(*Liste non exhaustive)

Cette formation est une vraie passerelle vers l'insertion Professionnelle.

Niveau équivalences validation

Sans équivalence de niveau académique / Sans niveau spécifique scolaire.

Avec un Certificat de Qualification Professionnel, vous ajoutez à votre CV une certification reconnue dans une branche professionnelle (voire dans plusieurs branches), qui répond à un réel besoin des recruteurs du secteur concerné. Dès lors que votre CQP est enregistré au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) ou au Répertoire Spécifique (RS), vous pouvez le faire valoir auprès d'entreprises d'autres secteurs.

Selon votre profil et votre situation, il vous permet de :

- Compléter utilement votre parcours initial,
- Découvrir et apprendre un nouveau métier,
- Vous insérer durablement dans l'emploi,
- Renforcer vos compétences et votre qualification pour évoluer dans votre entreprise ou préparer une mobilité
- Renforcer votre employabilité

Bon à savoir :

En cas de validation partielle d'un CQP par le jury paritaire, vous avez jusqu'à 5 ans pour valider les blocs de compétences manquants.

POUR ENCORE PLUS D'INFORMATIONS NOUS VOUS INVITONS À CONSULTER LE LIEN SUIVANT :
<https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/>

Lieu de la formation

ISEAH® FORMATION – 20 rue Joséphine Caye 57070 METZ
Les actions de formation peuvent être réalisées en tout ou partie en présentiel, à distance, et/ou en situation de travail (AFEST).
Stagiaires par session : 2 à 25

Conditions tarifaires :

La formation est prise en charge par l'OPCO de la branche professionnelle.

20 Rue Josephine Caye 57070 METZ >> Tél : 03.87.21.99.83 >> Email : contact@iseah.fr
Enregistrée sous le numéro 41 57 030 58 57 auprès de la région Grand Est >> SAS au capital de 1 000 €



LISTE DES MODULES DE FORMATION **(sur une durée de 6 à 12 mois)**

PERIODE D'INTEGRATION

Accueil et présentation des objectifs de la formation
Prise de connaissance de l'environnement professionnel

1 – RNCP38255BC01 – Gérer la relation client

Accueil d'un client au sein du magasin ou du drive ;
Recevoir le client,
Informé le client,
Prise en charge des clients au sein du magasin ou du drive;
Traiter les demandes clients,
Conseiller le client.

2 – RNCP38245BC02 – Mettre en rayon libre-service

Approvisionnement des produits dans le rayon libre-service
Mettre en rayon les produits
Contrôler le balisage et l'étiquetage
Maintien du bon état marchand du rayon libre-service
Veiller à l'état marchand
Agir contre la démarque

3 – RNCP38245BC03 – Gérer les stocks en réserve

Contrôle des niveaux de stock en réserve et en rayon
Maintien du bon état de la réserve
Réaliser des opérations de comptage
Suivre les entrées et sorties de stock
Ranger les stocks et la réserve
Entretien du matériel





LISTE DES MODULES DE FORMATION **(sur une durée de 6 à 12 mois)**

4 - RNCP38248BC04 - Vendre des produits non alimentaires et des services

Conduite d'un entretien de vente d'un produit non alimentaire ou d'un service
Analyser la demande client
Conseiller les clients
Accompagnement à la vente d'un produit non alimentaire ou immatériel
Présenter le produit ou le service au client
Consolider l'acte de vente

PRÉPARATION À LA CERTIFICATION

Mise en situation professionnelle ;
Entretien technique ;
Entretien de synthèse avec le jury ;
Présentation d'un dossier constitué durant la formation ;
Compréhension orale et écrite.

ACCOMPAGNEMENT

- Bilans intermédiaires
- Évaluations professionnelles alternant des épreuves pratiques et des épreuves théoriques
- L'évaluation finale est réalisée sous le contrôle d'un jury de professionnels, avant l'envoi du dossier auprès de la Commission Paritaire Nationale pour l'Emploi Commerce à prédominance alimentaire
- Techniques de recherche d'emploi

